

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-677/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du corp territorial de la Santé publique

n° 75-677/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 avril 1974

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Mohamed Moussa Farah, infirmier de 2° classe, 2-échelon du corps territorial de la Santé Publique en service à l'hôpital Peltier, pour les motifs suivants : — absent à sa garde du 31 janvier 1975 de 17 heures à 18 heures. — a laissé une stagiaire à sa place.